

AQUA DOMITIA

LES GOLFS

ARROSAGE D'UN GOLF

Les 520 Golfs affiliés et 657 terrains homologués par la Fédération française de golf (FFGolf) font l'objet d'une polémique liée au contexte de pénurie d'eau.

La raison : un parcours absorbe chaque année, en moyenne, autant d'eau qu'une ville de 3 000 habitants.

Ministre de l'écologie, Nelly Olin déclarait le 2 août 2005, qu'il faudrait: « *absolument trouver un système, car on ne peut pas arroser les jardins, les terrains de sport et les golfs avec de l'eau potable* ».

Selon l'AGREF, un golf nécessite en moyenne 80 000 à 100 000 m³ d'eau par an dans le nord de la France, et 150 000 à 220 000 m³ dans le sud du pays.

Une différence de consommation qui s'explique bien sûr par le climat mais aussi par la nature du terrain.

Tous les intendants de terrain affirment se garder de gaspiller l'eau : « *On utilise au maximum 1,5 litre d'eau par m², même dans les pires conditions météo estivales.*»

Données:

La pratique du golf en France représente plus de 400 000 licenciés.

LA CHARTE SUR L'EAU

Historique

La concertation engagée en 2005 avait conduit à mettre en place une charte nationale (FFG) concernant principalement la gestion quantitative de l'eau par les golfs de France.

Signée le 2 mars 2006 par le MINISTERE DE L'ECOLOGIE, DE L'ENERGIE, DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER et le MINISTERE DE LA SANTE ET DES SPORTS, cette charte est arrivée à son terme en 2009.

Les parties ont décidé d'élargir la concertation et d'y associer le MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE compte tenu des travaux en cours sur le volet qualitatif de la gestion de l'eau et du plan Ecophyto 2018.

La charte a pour objectif le développement durable avec préservation de la ressource en eau et de la biodiversité dans les golfs.

Nouvelle charte (16 novembre 2010 pour 5 ans)

Principaux critères:

- Eau (quantité – 30%),
- Phytopharmacie (quantité – 50%),
- Réseau National d'épidémiosurveillance (AGREF),
- Intégration du Golf dans les Sports de nature, ...

Plan d'actions:

- A - Mener les actions de sensibilisation et de préservation de biodiversité dans les golfs,
- B - Mener les actions prioritaires de préservation de la ressource en eau (aspect quantitatif),
- C - Mener les actions prioritaires de préservation de la ressource en eau (aspect qualitatif).

Grille de limitation exceptionnelle des usages de l'eau en période de secheresse:

En 2005, dans le cadre d'une homogénéisation des mesures de restrictions, une charte de restriction pour l'activité des golfs a été éditée:

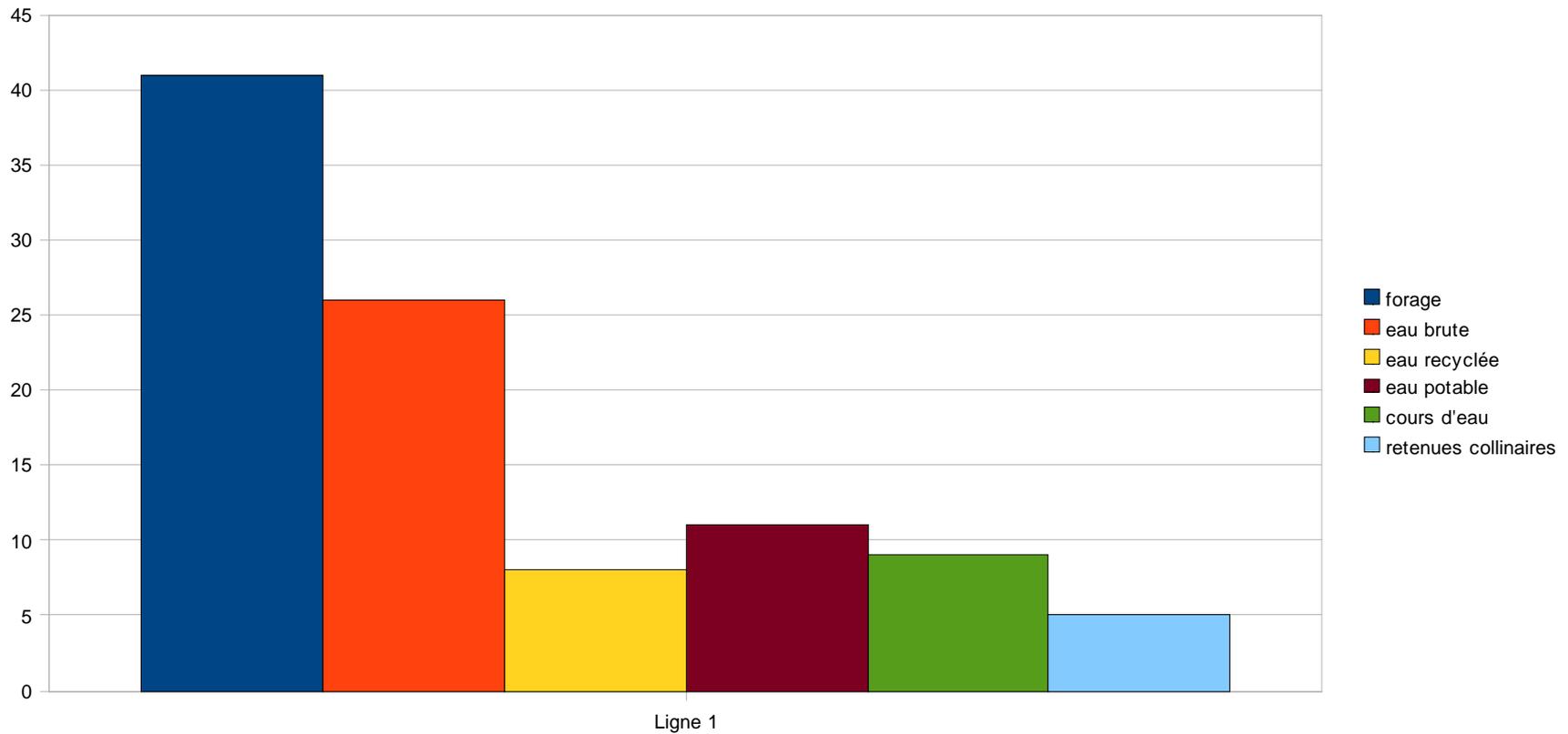
Niveau / Débit	Mesures de limitation des usages de l'eau pour l'arrosage des golfs
1 Seuil d'alerte franchi dans le secteur	Interdiction d'arroser les terrains de golf de 8 heures à 20 heures de façon à diminuer la consommation d'eau sur le volume hebdomadaire de 15 à 30 %. Un registre de prélèvement devra être rempli hebdomadairement pour l'irrigation.
2 Seuil de crise franchi dans le secteur	Réduction des volumes d'au moins 60 % par une interdiction d'arroser les terrains de golf à l'exception des « greens et départs ».
3 Seuil de crise renforcée	Les greens pourront toutefois être préservés, sauf en cas de pénurie d'eau potable, par un arrosage minimiser entre 20h00 et 8h00, et qui ne pourra représenter plus de 30 % des volumes habituels.

LA RESSOURCE EN EAU

Les différentes ressources:

- l'eau potable,
- eaux brutes,
- eaux recyclées,
- eaux naturelles: cours d'eau, eaux souterraines ou superficielles.

Répartition des ressources:



L'eau recyclée: une voie d'avenir?

En Espagne « AGUA PLAN (2000) » tend à l'arrosage de 300 golfs en des eaux usées retraitées.

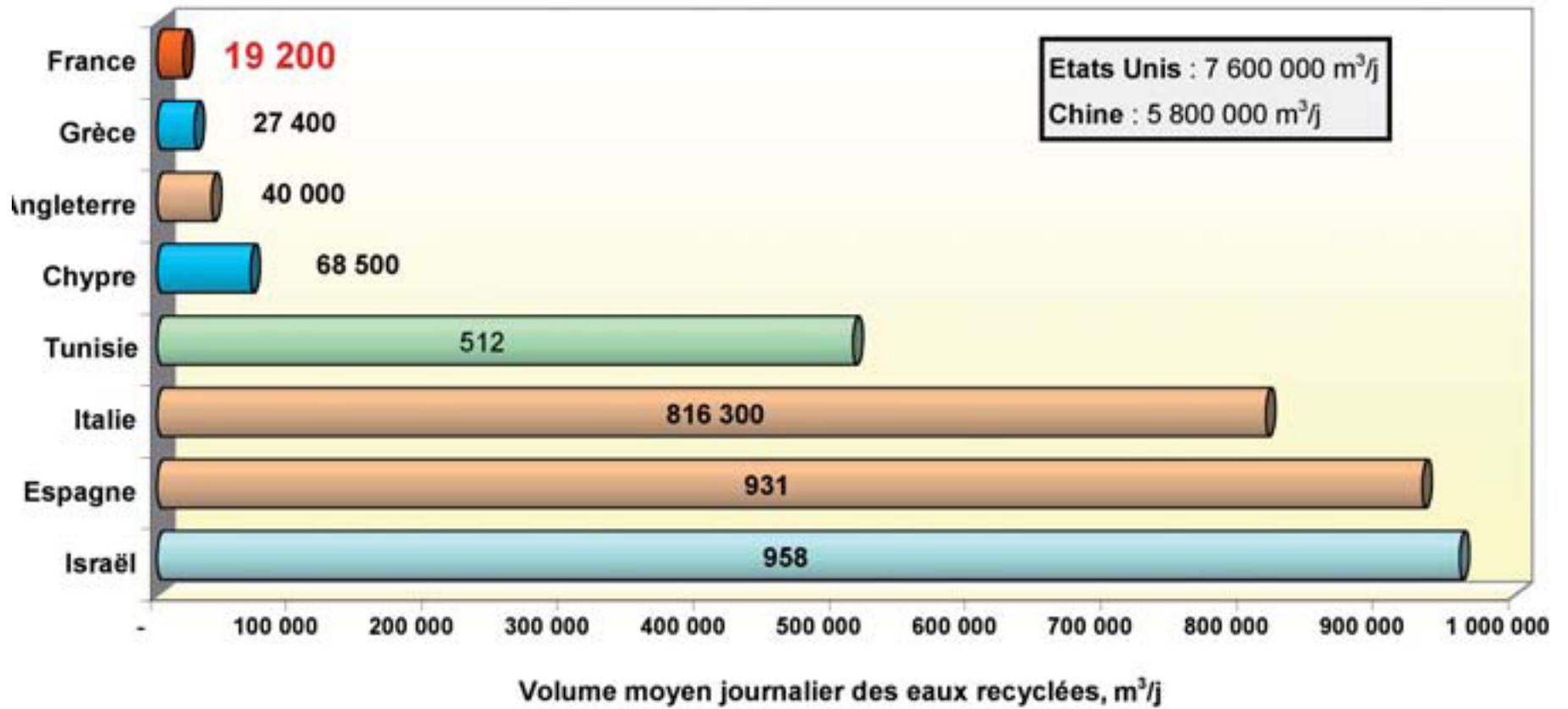
La France est en retard dans ce domaine pour l'arrosage des espaces verts et des golfs. La Circulaire n°51 du 22 juillet 1991 (CHSPF) et l'arrêté du 2 août 2010 ne permettent pas une réutilisation des usées qui soit viable économiquement compte tenu des normes imposées.

L'utilisation des eaux usées traitées et les eaux de pluie, paraît donc devoir rester figée à quelques exemples très limités.

Cette contradiction est d'autant plus surprenante que la France est en tête des pays producteurs de technologies de traitement des eaux, ce qui devrait permettre de lever les obstacles liés à la qualité des ressources marginales.

Remarque

Exploitation annuelle des ressources renouvelables en France: 19 à 24%



Conclusion: un retard qui peut se combler

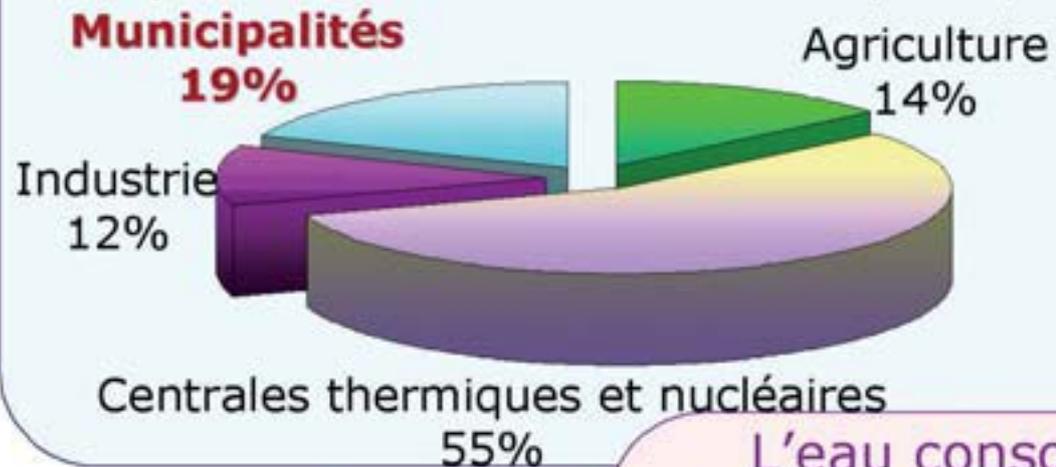
Dans le contexte actuel d'expansion mondiale du recyclage des eaux, la France, sans doute le pays européen qui avait pris le plus d'initiatives dans les années 80 dans le domaine de l'irrigation agricole, reste actuellement en retard, en particulier en ce qui concerne l'irrigation des golfs et des espaces verts, soit l'usage qui connaît le plus fort développement dans les pays limitrophes et dans le monde.

L'un des freins principaux du développement et de la diversification de la réutilisation des eaux usées en France est l'absence d'une législation adaptée et mise à jour.

Il faut espérer, cependant, que l'avance technologique importante de notre pays dans le domaine du traitement des eaux usées et la publication récente des réglementations assez complètes et détaillées sur la réutilisation des eaux usées (Australie, 2006; OMS, 2006 ; USEPA, 2004), permettront à notre pays de récupérer rapidement son retard.

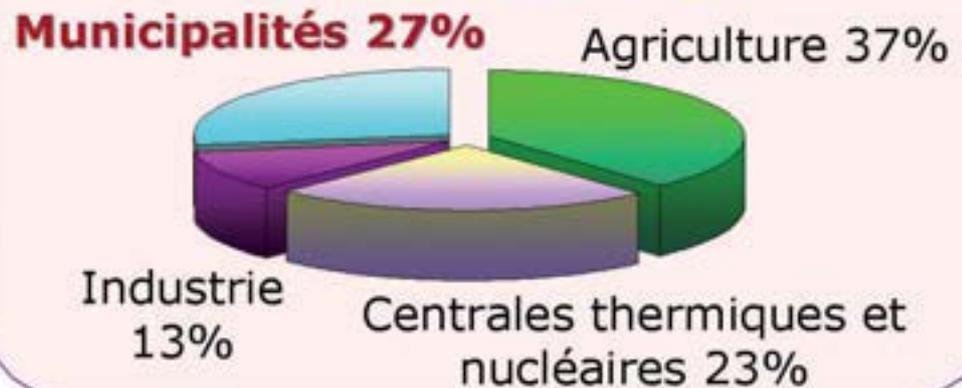
L'eau prélevée et distribuée : 33 km³

(19-24% des ressources renouvelables et disponibles)



L'eau consommée : 12 km³

(évaporée, incorporée : 7-8,5% des ressources renouvelables et disponibles)



LE TOURISME ET LE GOLF EN LANGUEDOC ROUSSILLON

La France, destination golfique ?

La France conserve sa place de première destination touristique au monde avec 76,8 millions d'étrangers accueillis en France en 2010.

Grâce au travail des C.R.T, MDF, FGI, la France est maintenant reconnue comme une destination golfique. Par contre de nouvelles destinations golfiques sont apparues à l'étranger et finalement l'offre est plus importante que la demande (Pour les 10 années à venir plus forte croissance touristique prévue en Asie).

Il reste cependant interdit de se bercer d'illusions. Si la France devance, dans l'ordre, les Etats-Unis et l'Espagne comme destination préférée, elle ne se trouve qu'en troisième ou quatrième position (selon les années) en termes de chiffres d'affaires, car les Etats-Unis arrivent en tête, devant l'Espagne, voire l'Italie.

En 2005 le budget global de commercialisation du golf en France pesait 60 millions d'euros , alors que dans le même temps l'Espagne consacrait ce budget pour sa seule communication sur le golf.

Le golf en Languedoc-Roussillon

L'essor du tourisme golfique promet une croissance économique intéressante pour les acteurs de ce marché . Il s'inscrit dans la tendance de développement d'un tourisme thématique au même titre que le tourisme vert, tourisme balnéaire, tourisme de santé ou tourisme d'affaires, avec l'avantage que le golf peut être combiné précisément avec chacune des ces émergences.

En 2011, Le Languedoc-Roussillon a bénéficié d'une saison estivale de "tous les records", selon le dernier bilan du conseil régional lors des assises régionales du tourisme, qui se sont tenues le mardi 04 octobre 2011 au Pont du Gard.

Le Languedoc-Roussillon, où le tourisme représente 15% du PIB et 8% de l'emploi, est la 4e destination française. A terme, il entend amplifier cet impact économique, notamment avec la marque "Sud de France", qu'il développe depuis quelques années dans tous les domaines d'activités.

Les parcours de golf contribuent à structurer l'offre touristique en France au même titre que les parcs d'attraction, les casinos et les centres de thalassothérapie.

Remarques

Marque du Languedoc-Roussillon: SUD DE FRANCE

Marque des golfs du Languedoc-Roussillon: SUD FRANCE GOLF



GOLF EN LANGUEDOC-ROUSSILLON
L'ALTERNATIVE ENSOLEILLÉE

GOLF PASS 2011
Basse saison : 120 €
Haute saison : 150 €

Mise en place des golfpass

L'objectif des golfpass (forfait multigolf) mis en place dans l'hexagone est de renforcer l'image de la destination, de se positionner comme une destination de court ou moyen séjour, de favoriser l'offre hors saison, de structurer l'offre par une meilleure visibilité en mutualisant et en fédérant tous les acteurs qu'ils soient golfs, hôteliers ou chambres d'hôtes et de vendre des packages et des produits annexes.

Un G.I.E des golfs du Languedoc Roussillon avait été créé en 1998, comprenant le CRT et les golfs et un budget consolidé de 200 000 € pour la communication et la promotion de la région. Malheureusement en 2004, des élections régionales ont eu lieu et Georges Frèche a été élu à la tête de la région. Ce qui avait été fait auparavant avec l'ancienne équipe du CRT dirigée par Jacques Blanc a été abandonné et il n'était plus question que le CRT mette 1 euro dans la promotion du golf.

Les 13 golfs se sont retrouvés sans outils de promotion et de communication .

Depuis, chacun des 20 golfs a mis «la main à la poche» ne voulant pas abandonner le système du golf pass , de la brochure et de la marque SudFranceGolf promue sur le salon du golf et les salons du tourisme.